



APPEL D'OFFRES 2016-400
Travaux de rénovation – Chalet du Parc Thomas-Louis-Simard

La Ville d'Estérel demande des soumissions pour des travaux de rénovation du chalet du Parc Thomas-Louis-Simard.

Les documents de soumission de même que tout document additionnel qui y est lié ne peuvent être obtenus que par le biais du système électronique d'appel d'offres à www.seao.ca à compter du **13 avril 2016**. Les documents peuvent être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO.

Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission. Cette garantie de soumission doit correspondre à un montant de 10 pourcent (10 %) du montant de la soumission incluant les taxes et prendre la forme :

- d'un chèque visé fait à l'ordre de Ville d'Estérel, tiré sur un compte inscrit dans une institution bancaire faisant affaire dans la province de Québec. Le défaut de déposer la garantie de soumission avec les documents de soumission entraîne le rejet automatique de la soumission.

Les soumissions doivent être reçues au bureau de la Ville d'Estérel, situé à l'adresse mentionnée ci-dessous, dans une enveloppe cachetée portant la mention « Appel d'offres 2016-400 – Travaux de rénovation – Chalet du Parc Thomas-Louis-Simard » et ce, avant le 4 mai 2016 à 11 h 00 pour être publiquement ouvertes au même endroit, le même jour à 11 h 01.

Ville d'Estérel
115, chemin Dupuis
Estérel (Québec) J0T 1E0

La Ville d'Estérel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ne sera en aucune façon responsable de quelque dommage, perte ou préjudice de quelque nature que ce soit pouvant survenir au soumissionnaire. La Ville d'Estérel n'est pas tenue de motiver sa décision.

Donné à Estérel, ce 13^e jour du mois d'avril 2016.

Nadine Bonneau, OMA
Assistante-greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nadine Bonneau, assistante-greffière de la Ville d'Estérel, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut dans le Journal des Pays-d'en-Haut La Vallée et l'avoir affiché à l'extérieur de l'hôtel de ville le 13 avril 2016.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13^e jour du mois d'avril 2016.

Nadine Bonneau, OMA
Assistante-greffière